

Demande de régularisation

Par lamious, le 15/01/2013 à 01:42

bonjours, je suis entrer en France à l'age de 20 ans avec un visa cours séjours, mes parents vivent ici depuis 7 ans et ont un titre de séjours de 10 ans ainsi que mes frères et soeur, cela fait 2 ans et demi que je suis en France, après la mort de ma grand mère chez qui j'étais je n'ai plus aucune attache en Algérie, j'ai fait une demande de régularisation au prêt de la préfecture de l'Essonne, après 9 mois et la délivrance de 3 récépissés, ils m'envoient un refus avec une demande de quitter le territoire, alors que j'avais précisé que je n'avais plus personne en Algérie, ça fait deux mois que j'ai fait des recours (gracieux et hiérarchique) qui reste sans suite à ce jour ci. Qu'est ce que je pourrais faire?! Merci de m'aider SVP je suis vraiment perdus, merci.

Par AlexanderVas95, le 15/01/2013 à 15:10

Bonjour,

Il faudra je pense prouver que vous n'avez aucune attache, en fournissant à la Préfecture livret de famille et toutes les pièces d'identité de votre famille.

Par contre, si vous avez reçu un OQTF et qu'1 mois est déjà passé il est trop tard, il faudra attendre 1 an et surtout ne pas se faire contrôler par la police.